



Association des Parents d'Élèves Indépendants de L'Union

RAPPORT MORAL ET D'ACTIVITÉS ANNÉE 2021-2022

Article 1. RAPPEL - OBJET STATUTAIRE ET VALEURS DE L'APEIU

L'APEIU se veut indépendante, et doit rester libre de toute affiliation (politique, syndicale ou religieuse).

L'APEIU a pour but de :

- Connaître les problèmes qui existent ou naissent, différents, chaque année dans les Établissements Scolaires de L'Union, ainsi que dans tous ceux fréquentés par les enfants de nos adhérents.
- Faire valoir, à tout niveau, l'intérêt des élèves,
- Tenter de faire aboutir toutes possibilités d'amélioration de leur mode de vie et d'étude.
- Être les porte-paroles objectifs des parents et des élèves auprès des enseignants et des organismes concernés (rectorat, académie, municipalités, département, établissements publics ou privés, état).
- Réaliser toute action en rapport direct ou indirect avec ces objets.
- Étudier ou réaliser toute organisation péri et post-scolaire.

Article 2. RELATIONS DE L'APEIU AVEC LES PARTENAIRES ET LES POUVOIRS PUBLICS

Article 2.1. Représentation et échanges

Tout au long de l'année, l'APEIU assure un rôle de représentation des parents d'élèves, et entretient ainsi des relations étroites auprès de nombreux interlocuteurs :

- Établissements scolaires,
- Corps enseignant,
- Autorités académiques,
- Rectorat,
- Collectivités locales,
- Pouvoirs publics,
- Et tout organisme concerné par l'enseignement.

Les échanges avec ces interlocuteurs sont multiples et variés. Surtout, ils permettent :

- d'obtenir des informations sur les projets en cours,
- de participer aux étapes d'échanges et de concertation autour de ces projets,
- de faire part de difficultés ou de problèmes rencontrés dans les établissements scolaires ou lors des activités périscolaires,
- de porter la voix et les demandes formulées par les parents d'élèves,
- d'impulser de nouveaux projets en faveur du bien-être et de l'épanouissement des enfants,
- d'obtenir des subventions de fonctionnement pour l'association,
- ...

Article 2.2. Affiliation UNAAPE

Dans le cadre de son affiliation à l'UNAAPE, l'APEIU entretient des échanges réguliers avec l'UNAAPE nationale. Ces échanges permettent à notre association d'obtenir diverses informations et d'avoir des réponses aux questions qui peuvent se poser.

Mais l'APEIU fait aussi remonter des problématiques locales afin que celles-ci puissent être discutées avec les instances nationales ou avec le ministère de l'Éducation Nationale.

L'APEIU est aussi membre de l'Union Départementale UNAAPE 31. Cette Union Départementale a été créée en octobre 2021, et le Président de l'APEIU assure les fonctions de Secrétaire général de l'UNAAPE 31.

L'APEIU entretient ainsi des relations régulières avec les autres associations UNAAPE du département de la Haute-Garonne. Bien entendu, des échanges ont aussi lieu avec d'autres associations de parents d'élèves.

Article 2.3. Relations presse

L'APEIU a échangé à plusieurs reprises avec la Dépêche du Midi. En particulier, deux articles ont été publiés au cours de l'année concernant des actions menées par notre association :

- pour la vente des sapins et chocolats de Noël,
- pour la soirée d'information sur le collège.

Article 3. BILAN DE GESTION FINANCIÈRE 2021-2022

Le bilan de gestion financière vient retracer l'ensemble des dépenses et des recettes de notre association.

Ce document est établi par la Trésorière de l'APEIU pour l'exercice écoulé.

Le bilan de gestion financière 2021-2022 est joint en annexe du présent rapport moral et d'activités.

Article 4. ACTIVITÉS ET ACTIONS 2021-2022 DE L'APEIU

Article 3.1. Par le Bureau de l'APEIU

a) Vente de sapins et chocolats

Comme les années précédentes, l'APEIU a organisé une vente de sapins et de chocolats de Noël. Cette vente est organisée à la fois auprès des parents d'élèves des établissements scolaires de L'Union, mais aussi auprès de l'ensemble des habitants de la commune.

Les bénéfices récoltés à cette occasion sont intégralement redistribués en faveur des coopératives scolaires.



b) Soirée de convivialité APEIU

Au mois de mars, c'est autour de crêpes et d'un repas (principe d'une auberge espagnole) que le Bureau a convié les membres de l'APEIU à la salle Laroussinie.

Cette soirée a permis aux membres de l'association de mieux se connaître entre les différents établissements de la commune.

La soirée a aussi permis des échanges et des discussions autour des différents projets menés, ou autour des difficultés pouvant être rencontrées.

c) Révision des rythmes scolaires

Tous les 3 ans, les rythmes scolaires sont rediscutés. Ainsi, la mairie de L'Union a ouvert fin 2021 les discussions pour la définition des rythmes scolaires pour la période 2022 – 2025.

Dans ce cadre, la mairie de L'Union a réalisé un sondage auprès des parents d'élèves. Ceux-ci se sont positionnés de façon très majoritaire en faveur d'un maintien de la semaine de 4,5 jours.

Le Bureau de l'APEIU a donc décidé de porter à la fois la voix des parents d'élèves et des membres de l'association. Un courrier a ainsi été adressé à la mairie pour demander un maintien de la semaine de 4,5 jours.

La mairie a donné une suite favorable à cette demande, en maintenant les rythmes scolaires actuels à compter de la rentrée scolaire de septembre 2022.

d) Demandes d'installation d'équipements dans les écoles

Dans le cadre de l'épidémie de covid 19, le Bureau de l'APEIU a sollicité par courrier la mairie de L'Union en vue de l'installation de capteurs CO2 dans les salles de classe. Cette demande a reçu une réponse favorable, et les premiers équipements ont été installés.

En fin d'année scolaire, les températures dans les salles de classe ont dépassé les 30°C certains jours. Ces températures ne permettent pas un accueil et un travail dans de bonnes conditions. Plusieurs enfants ont même été victimes d'insolation ou de coup de chaud.

Le Bureau de l'APEIU a alors sollicité par courrier la mairie pour que soient installés des systèmes de climatisation dans les groupes scolaires.

Par ce courrier, l'APEIU a aussi questionné la mairie pour savoir si un programme d'actions concernant l'isolation des bâtiments avait été engagé, et si une réflexion était menée concernant une végétalisation des cours d'école et d'aménagement d'îlots de fraîcheur.

e) Modernisation des outils informatiques de l'association

Au cours de l'année, le Bureau de l'APEIU s'est engagé pour moderniser les outils de gestion de l'association.

Voici les actions réalisées :

- L'archivage des documents de l'association se fait désormais sous un cloud (cozy cloud). L'outil choisi est à la fois sécurisé et respectueux des données stockées.
- La création d'une nouvelle adresse mail : apeiu.lunion@gmail.com.
- La campagne d'adhésion pour l'année 2022-2023 est désormais possible par voie électronique via helloasso. Ainsi, au moment de l'adhésion, les membres pourront renseigner le formulaire d'adhésion et payer leur cotisation, intégralement en ligne. Là encore, cette solution est à la fois sécurisée et respectueuse des données personnelles.
Toutefois, les membres de l'association pourront aussi faire leur adhésion comme les années précédentes, en remplissant le bulletin d'adhésion au format papier et en faisant leur règlement par chèque.

Par ailleurs, une réflexion est menée pour trouver une solution qui permettrait d'envoyer de façon simple des mails à de nombreux destinataires. Cet outil serait utile pour communiquer auprès des parents d'élèves.

Enfin, tout au long de l'année, des informations et documents ont été mis en ligne sur le site internet de l'APEIU.

Article 3.2. Par l'ensemble des établissements scolaires

a) Elections de parents d'élèves

Des listes APEIU ont été constituées sur les écoles de Borde d'Olivier et de Belbèze, ainsi que pour le collège.

Les listes APEIU ont recueilli un total de 613 voix, permettant l'attribution de 21 sièges pour les conseils d'école et conseil d'administration :

Etablissement	Association	Nombre de voix	Nombre de sièges
Borde d'Olivier	APEIU	207	10
	FCPE	109	5
Elémentaire Belbèze	APEIU	120	5
	FCPE	107	5
Maternelle Belbèze	APEIU	71	3
	FCPE	58	2
Collège Chaumeton	APEIU	215	3
	FCPE	276	4
TOTAL	APEIU	613	21
	FCPE	550	16

b) Révision des rythmes scolaires

Comme indiqué précédemment, les rythmes scolaires actuels sont reconduits pour la période 2022 – 2025.

Sur chaque école de L'Union, les parents d'élèves de l'APEIU ont défendu de façon unanime le maintien de la semaine de 4,5 jours dans le cadre de la révision des rythmes scolaires. Ils se sont exprimés en ce sens lors de chaque conseil d'école extraordinaire, portant ainsi le souhait exprimé de façon très majoritaire par les parents d'élèves de la commune.

c) Réunions et commissions

Différents représentants de l'association ont participé aux diverses réunions et commissions transversales qui se sont tenues au cours de l'année, telles que les commissions restauration, ou encore aux réunions avec l'IEN ou le DASEN.

La présence de membres de l'association à ces réunions et commissions est très importante. Elle permet de faire entendre la voix de l'APEIU auprès des différentes instances, ou de contribuer à faire évoluer certaines situations.

d) Situations particulières sur les établissements scolaires

Au cours de l'année scolaire, plusieurs situations délicates sont apparues au sein des établissements scolaires.

Ces situations doivent rester confidentielles. L'APEIU préserve évidemment l'anonymat des personnes concernées, et ces situations ne sont donc pas détaillées dans le présent rapport. Mais les parents d'élèves de l'APEIU se sont à chaque fois mobilisés et ont échangé avec les diverses instances (école, mairie, IEN,...) pour que des solutions puissent être trouvées et mises en place.

Article 3.3. Ecole primaire Borde d'Olivier

Suite à la fusion entre l'école maternelle et l'école élémentaire, l'année 2021-2022 a été la première année en école primaire. Les conseils d'école regroupent ainsi l'ensemble des sujets, qu'ils portent sur la maternelle ou l'élémentaire.

a) Course parrainée

Au mois de juin, une course parrainée a été organisée. Celle-ci s'est tenue pendant les horaires de classe, suivie en fin d'après-midi par un repas ouvert aux parents.

Aucun événement de ce type n'avait été possible les deux années précédentes, du fait des conditions sanitaires. Les parents d'élèves APEIU ont participé à l'organisation de cet événement, qui a rencontré un franc succès, et a permis une recette d'un peu plus de 8 000 € en faveur de la coopérative scolaire.

b) Pédibus

Un pédibus est en place depuis le début de l'année 2022.

Chaque mercredi matin, des enfants ainsi que des parents accompagnateurs se rendent ensemble à l'école à pied. La sécurité est évidemment très importante. Chaque enfant reçoit notamment une chasuble fluo



Un travail avait été mené sur l'ensemble de l'année 2021 avec les services de Toulouse Métropole, permettant de définir 4 lignes de pédibus. A ce jour, 3 lignes sont actives chaque mercredi matin.

Au total, ce sont 20 à 30 enfants qui participent régulièrement au pédibus.

c) Recyclage des gourdes de compote

Cette année encore, le partenariat avec l'ALAE de la maternelle s'est poursuivi pour la collecte des gourdes de compote. Deux envois à Terracycle ont ainsi été réalisés au cours de l'année, permettant d'obtenir une recette d'environ 60 € qui sera reversée à la coopérative scolaire.

d) Eco-école

Les représentants des parents d'élèves de l'APEIU ont demandé en Conseil d'école que l'école Borde d'Olivier s'inscrive dans une démarche d'éco-école.

Eco-école est un programme international d'éducation au développement durable (EDD) développé, en France, par l'office français de la Fondation pour l'Education à l'Environnement en Europe (of-FEEE).

Eco-école propose une méthodologie et un accompagnement auprès des écoles primaires et élémentaires, des collèges et des lycées pour une mise en œuvre concrète du développement durable.

Le programme permet ainsi aux établissements scolaires volontaires de travailler successivement sur l'un des 8 thèmes prioritaires autour desquels le projet se développe : l'alimentation, la biodiversité, les déchets, l'eau, l'énergie, la santé, les solidarités et le climat.

Ces derniers sont envisagés dans un projet global impliquant aussi bien les élèves et les enseignants que les élus locaux, les associations locales ou encore les parents d'élèves.

Une réflexion quant au développement de ce projet sera menée lors de la prochaine révision du projet d'école.

e) Communication Facebook

L'APEIU gère un compte Facebook sur l'école Borde d'Olivier, qui permet de communiquer ou de relayer des informations auprès des parents.

Article 3.4. Ecole maternelle Belbèze

En juin 2022, une kermesse a été organisée. Du fait des conditions sanitaires, un tel événement n'avait pu être organisé depuis deux années.

Article 3.5. Ecole élémentaire Belbèze

La mairie a voté les crédits nécessaires à la construction d'un préau. Ce projet avait été demandé depuis plusieurs années par les représentants des parents d'élèves de l'APEIU.

L'APEIU a décidé d'offrir un bracelet aux élèves de CM2 qui entreront au collège au mois de septembre.

Article 3.6. Collège

a) Contexte de l'année scolaire

La situation rencontrée sur le collège au cours de cette année scolaire a été particulièrement compliquée :

- Arrivée d'un nouveau principal, qui a peu communiqué auprès des associations de parents d'élèves,
- Nombreuses absences de CPE, de surveillants, et de la principale adjointe,
- Un nombre d'élèves accueillis trop important,
- La prévision de plus de 900 élèves accueillis pour la rentrée 2022,
- Une insécurité et des actes d'incivilité qui ont explosé au cours de l'année scolaire, corollaires des points précédents.

A cette situation intenable s'est ajouté pendant de longs mois un dialogue fermé de la part des différentes instances de l'Éducation Nationale.

Refusant que cette situation devienne une normalité, les associations de parents d'élèves se sont ainsi engagées dans de nombreuses démarches et actions.

b) Les actions mises en place

L'APEIU a participé à la journée « Collège mort » impulsée par l'équipe enseignante. L'APEIU a ainsi demandé aux parents d'élèves de ne pas envoyer leur enfant au collège ce jour-là. L'action a rencontré un succès retentissant. Plusieurs articles dans La Dépêche du Midi ont rapporté à la fois cette action et la situation existante au collège.



Par ailleurs, un registre a été ouvert afin que les parents d'élèves du collège puissent faire part des différents dysfonctionnements relevés. Ceci afin de recueillir plusieurs témoignages concrets à faire remonter auprès de la direction du collège et de la direction académique.

Plusieurs courriers ont également été envoyés auprès du principal du collège, du DASEN et du Président du Conseil Départemental ; ceci afin d'alerter de la situation et demander la mise en place de solutions.

En fin d'année scolaire, des rencontres se sont tenues avec les différentes instances.

c) Organisation d'une soirée rencontre

L'APEIU a également organisé une soirée rencontre avec les parents d'élèves de CM1 ou CM2. L'objectif de cette soirée était de leur présenter le fonctionnement au niveau du collège, et répondre à leurs diverses questions.

Cette soirée a été un succès puisqu'environ 50 parents sont venus à notre rencontre. Les questions étaient nombreuses et les échanges intéressants.



d) Des signes encourageants pour la suite

La mobilisation impulsée tout au long de l'année a permis d'obtenir une révision sur le nombre d'élèves qui seront accueillis à la rentrée de septembre 2022. Le nombre d'élèves entrant en 6^{ème} sera moins important par rapports aux prévisions initiales. Pour l'année 2022 – 2023, le collège accueillera au final à peu près le même nombre d'élèves que pour l'année 2021 – 2022.

Par ailleurs, le Conseil Départemental a engagé une démarche de concertation en juin 2022 dans le cadre de son projet de nouvelle sectorisation du nord toulousain. Lors des réunions, le Conseil Départemental a affiché la nécessité de réduire le nombre d'élèves accueillis sur le collège de L'Union.

C'est donc avec satisfaction que nous pouvons constater que la mobilisation et les actions mises en place au cours de l'année scolaire ont permis de faire bouger les lignes.

Toutefois, il est important que cette mobilisation se poursuive au cours de la prochaine année scolaire pour aller vers une amélioration durable de la situation.

Article 5 PROJETS A VENIR

En premier lieu, il sera proposé à l'Assemblée Générale que les projets et actions déjà réalisés par le Bureau de l'association sur les années précédentes soient reconduits pour la prochaine année scolaire.

Sur le groupe scolaire Borde d'Olivier, suite au succès du pédibus, des premiers contacts ont été pris auprès de la mairie pour l'organisation de 2 à 4 événements annuels « vélobus ». Ces événements imposent une organisation spécifique, notamment pour assurer une totale sécurité des participants. Les démarches seront ainsi poursuivies auprès des élus et services de la commune, ainsi qu'auprès d'autres associations qui peuvent contribuer à la réalisation du projet.

Le Bureau de l'APEIU souhaite poursuivre les démarches de modernisation des outils de l'association, notamment sur la possibilité d'envoi de mails à de nombreux destinataires.

Le Bureau souhaite également renforcer sa communication extérieure pour être encore davantage reconnue, et pour valoriser les actions qui sont menées.

Le Bureau souhaite proposer à l'Assemblée Générale l'organisation d'une bourse aux livres. Un tel événement pourrait répondre à une attente de la part des parents d'élèves. Il permettrait aussi de récolter des fonds qui seraient redistribués auprès des coopératives scolaires. Un appel à des volontaires serait indispensable pour mener l'organisation de cet événement.

Une forte mobilisation a été engagée au cours de l'année 2021 – 2022 au niveau du collège. Celle-ci sera à poursuivre pour la prochaine année, pour s'assurer de la bonne prise en compte des difficultés de l'établissement dans le cadre de la sectorisation, mais aussi pour veiller à la mise en œuvre de solutions pérennes pour l'amélioration de la situation.

De façon générale, les différentes actions indiquées précédemment participent au dynamisme de l'APEIU. Elles sont conduites intégralement par des bénévoles de l'association. Elles nécessitent une forte implication, aujourd'hui portée essentiellement par quelques membres de l'association.

Si l'Assemblée Générale souhaite poursuivre ce mouvement et développer de nouvelles actions, une aide de la part d'autres membres de l'association sera nécessaire. Cette participation peut rester minime, mais toute aide contribuera fortement à la mise en place des actions et projets de l'association.

Article 6 : REMERCIEMENTS

En premier lieu, je tiens à remercier l'ensemble des membres de l'association pour leur implication et leur participation dans les différentes instances des établissements scolaires. Cette action est essentielle pour améliorer les conditions d'apprentissage et le bien-être des enfants.

Je remercie également l'ensemble des bénévoles qui ont participé à différents moments de l'année à la mise en œuvre des actions de l'association, ainsi que les membres du Bureau de l'APEIU pour leur investissement et leur engagement pour le dynamisme de l'association.

Enfin, je tiens à remercier tous les partenaires et interlocuteurs de l'APEIU pour la qualité des échanges et des relations entretenus tout au long de l'année, et qui ont ainsi permis de faire évoluer certaines questions ou de réaliser certains projets.

Fait à L'Union, le 10 août 2022

Le Président de l'APEIU

A blue ink signature, appearing to be 'S. Prudhomme', written in a cursive style.

Sébastien PRUDHOMME